



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Chaire UNESCO
« Mémoire, Cultures et
Interculturalité »
(France)

COLLOQUE INTERNATIONAL

A l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie
Sous le Haut patronage de Son Excellence Madame Louise
MUSHIKIWABO, Secrétaire générale de l'Organisation
internationale de la Francophonie (OIF)

Thème du colloque :
« La Francophonie face aux défis du terrorisme : le cas des
Etats de la région du Sahel en Afrique »

Lyon, 21 & 22 mars 2019
Université catholique de Lyon (UCLY)
Amphithéâtre Alain MERIEUX
10, Place des Archives
69288 - Lyon

Conférence de lancement sur le thème :

« La gestion des crises dans l'espace francophone
africain »

Conférencier :

Son Excellence Pierre BUYOYA, *Diplomate*
Président de la République du Burundi (de 1987 à 1993, puis de 1996 à 2003)
Haut Représentant de l'Union africaine (UA) pour le Mali et le Sahel
Chef de la Mission de l'Union africaine pour le Sahel et le Mali (MISAHEL)

Mercredi 20 mars 2019 (de 17h30 à 20h)
Amphithéâtre Jean Paul II
23, Place Carnot
69002 - Lyon Cedex 02

ARGUMENT GENERAL

Les profondes mutations qui ont marqué l'évolution de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) ont aujourd'hui fait de cette institution un instrument multidimensionnel et une contribution majeure à la gouvernance mondiale. En effet, le positionnement de la Francophonie face aux grands défis mondiaux de l'heure, notamment en matière de paix et de sécurité internationales, suscite un réel intérêt bien au-delà de l'espace francophone *stricto sensu*¹.

En effet, tout en restant attachée à sa mission première qui est celle de promouvoir la langue française, considérée elle-même comme un vecteur de transmission des principes fondamentaux ainsi que des valeurs universelles dont la Francophonie est porteuse, le champ d'intervention de cette organisation internationale s'est considérablement étendu à la quasi-totalité des principaux défis auxquels doit aujourd'hui faire face la Communauté internationale². Aussi, la Francophonie a-t-elle progressivement développé et consolidé une pratique, voire une véritable expertise multidimensionnelle, qui peut être rapportée principalement à trois domaines de grande importance stratégique, à savoir³ :

- La solidarité face aux défis communs ;
- La gestion des conflits ;
- La promotion des droits de l'homme, de la démocratie et de l'Etat de droit.

Avec une telle expertise, la Francophonie se positionne clairement comme un acteur majeur au service de la paix et de la sécurité internationales, en particulier dans l'espace qui relève de la juridiction de cette organisation internationale dont l'épicentre se situe incontestablement en Afrique. Dès lors, il est fort logique que l'un des principaux secteurs d'intervention de la Francophonie porte sur la prévention des conflits, entre autres par la lutte contre certains fléaux tels que le terrorisme (objet du présent colloque international), le trafic de drogue, le trafic d'armes ou encore le trafic d'êtres humains, etc. Ces fléaux

¹ Ainsi en est-il de l'appel lancé en 2004 par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), Kofi ANNAN, au Secrétaire général de la Francophonie, Abdou DIOUF, lui demandant d'inciter les Etats francophones à s'impliquer dans la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) qui va contribuer à renforcer l'engagement de la Francophonie en faveur des opérations de maintien de la paix (OMP).

² Cf. la déclaration de Monsieur Abdou DIOUF, Secrétaire général de la Francophonie, lors de la IV^e Conférence des Ministres francophones de la Justice (Paris, 13 février 2008) : « *Le temps est venu d'assumer clairement, dans le secteur juridique et judiciaire, la revendication du droit à la diversité que nous avons portée avec détermination et succès dans le domaine culturel. Nous sommes tous d'accord pour dire qu'il existe un ensemble de corps de principes fondamentaux, de valeurs universelles, sans lesquelles on ne peut parler de justice, de démocratie, de droits de l'homme. Nous sommes tous d'accord pour dire que bafouer ces principes et ces valeurs, c'est bafouer l'humanité dans son ensemble. Mais s'agissant de leur mise en œuvre, il faut s'ancrer dans les réalités historiques, politiques, sociales et culturelles. On ne saurait vouloir imposer à tous, partout, comme autant de modèles absolus, des modalités, des mécanismes conçus par d'autres et venus d'ailleurs. C'est cette ligne de conduite que nous avons adoptée. Parce que la Francophonie, c'est d'abord la diversité : diversité des économies, diversité des langues et des cultures, diversité des systèmes juridiques et politiques* ».

³ Cf. Discours de François HOLLANDE, Président de la République française, à la cérémonie solennelle d'ouverture de la XIV^e Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant le français en partage (Kinshasa, République démocratique du Congo, les 13 & 14 octobre 2012).

contribuent à déstabiliser les Etats, menacent les sociétés et atteignent la jeunesse qui dérive parfois vers la violence, etc., et représentent à n'en point douter une menace à la paix et à la sécurité internationales.

Mais, il convient de rappeler que la Francophonie est également une communauté politique porteuse de valeurs, de principes et d'exigences universels, notamment les droits de l'homme et des libertés fondamentales, la démocratie et l'Etat de droit, etc. qui doivent être préservés et même consolidés à toute épreuve⁴.

C'est donc au vu de ce qui précède, qui constitue le socle de la philosophie politique de la Francophonie, que doit être pensé le positionnement de cette organisation internationale face aux défis actuels du terrorisme, au travers du cas spécifique des Etats de la région du Sahel en Afrique qui est, comme déjà mentionné, le cœur battant de l'institution internationale francophone.

En effet, comment une organisation internationale comme la Francophonie, qualifiée parfois de « petite Organisation des Nations Unies (ONU) », ne pouvait-elle pas se préoccuper de la problématique de la lutte contre le terrorisme en Afrique, surtout quand on sait que la plupart des Etats victimes de ce fléau sur le continent africain sont des Etats membres de l'OIF ? Tenant dûment compte de l'ampleur sans précédent de ce phénomène terroriste et de sa propension actuelle en Afrique, touchant ainsi pratiquement tous les Etats du Sahel géographique, la Francophonie pouvait-elle procéder autrement qu'en s'impliquant dans la gestion d'une telle crise aux conséquences incommensurables ?

Cependant, *in concreto*, quel est véritablement le rôle joué par la Francophonie (ou qu'elle se doit de jouer aujourd'hui) dans le cadre de la lutte contre le terrorisme en Afrique, plus spécifiquement, dans les Etats de la région du Sahel ?

Quelle est l'originalité et la plus-value des mécanismes de lutte contre le terrorisme sur le continent africain aujourd'hui, notamment dans les Etats de la région du Sahel, dans le cadre spécifique du G5 Sahel par exemple ?

Comment, et pour quelles raisons fondamentales, la lutte contre le terrorisme dans l'espace francophone doit-elle nécessairement prendre en considération ce qui constitue le socle de la philosophie politique de l'Organisation francophone, à savoir entre autres les droits de l'homme et les libertés fondamentales, l'Etat de droit, la démocratie, etc. ?

⁴ L'on citera ici, entre autres :

- La Déclaration de Bamako (Mali) de 2000, le texte normatif de référence de la Francophonie, qui dote l'Organisation de moyens d'action en cas de rupture de la légalité démocratique ou de violations graves des droits de l'homme dans un Etat membre ;
- La Déclaration de Saint-Boniface (Canada) de 2006 vient compléter le dispositif de Bamako, tout en amplifiant la dimension politique de la Francophonie.

Ces deux instruments, associés à la Déclaration de Hanoi de 1997, constituent à n'en point douter le socle de la philosophie politique de la Francophonie. L'Organisation francophone entend donc mettre son expertise en matière de droits de l'homme, de démocratie et d'Etat de droit, de paix et de sécurité internationales, au service non seulement de ses membres mais de la Communauté internationale dans son ensemble.

Le présent colloque international, organisé par la Chaire UNESCO « *Mémoire, Cultures et Interculturalité* », à l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie (Edition 2019), verra la participation des experts civils et militaires d'Afrique, d'Amérique du Nord et d'Europe, et permettra de traiter principalement des questions majeures ayant trait à l'action contre le terrorisme dans les Etats de la région du Sahel en Afrique, notamment :

i. L'urgence sécuritaire

Le problème posé par le terrorisme dans les Etats sahéliens est d'abord, et fondamentalement, d'ordre sécuritaire. C'est de la résolution de cette question cruciale de sécurité dans le Sahel que dépend tout le reste, notamment la paix, la gouvernance et le développement, etc. Les dirigeants des Etats de cette région ont pris toute la mesure de ce fléau qui représente une menace à la paix et la sécurité pour tout le continent africain et bien au-delà. Aussi, en dépit des autres urgences auxquelles doivent faire face ces Etats, des stratégies idoines sont-elles développées et déployées, notamment dans le cadre du G5 Sahel, suivant une vision pour le long terme.

ii. La problématique de la gouvernance et de l'Etat de droit

La lutte contre le terrorisme est d'abord un défi pour l'Etat de droit, pour la garantie des droits de l'homme et des libertés fondamentales, pour au moins deux raisons :

- Le terrorisme est une atteinte particulièrement grave aux droits fondamentaux des personnes dont l'Etat a la responsabilité principale de protéger, au titre de son obligation juridique de protection des personnes et des biens sous sa juridiction ;
- Cependant, en raison justement de l'ampleur et de la gravité de ce fléau, l'action légitime des Etats en vue d'éradiquer ce phénomène peut parfois comporter des risques d'atteintes aux droits et libertés des personnes.

Comment donc concilier l'action légitime de l'Etat contre le terrorisme sans pour autant perdre de vue les exigences fondamentales se rapportant au respect des droits de l'homme et à l'Etat de droit ?

iii. Le développement

Il s'agit d'une vision du développement qui soit à la fois juste et durable, ce qui constitue sans doute l'un des secteurs les plus prometteurs pour une prévention structurelle et efficace du terrorisme et autres formes de criminalité organisée. Parler du développement juste et durable dans le Sahel revient incontestablement à prendre pleinement conscience des aspirations les plus profondes des populations de cette région, notamment en terme de satisfaction de leurs besoins de base en matière d'éducation, de santé, de sécurité alimentaire, d'emploi, de bien-être, etc., avec une attention particulière pour la jeunesse...

La raison d'être et les principaux objectifs du colloque

Consciente de l'importance des enjeux de la Francophonie ainsi que des aspirations profondes des peuples de cet espace géopolitique, culturel et linguistique, la Chaire UNESCO « *Mémoire, Cultures et Interculturalité* » a manifesté dès sa création en 2007 un intérêt certain pour cette institution et cela s'est traduit par l'organisation d'un certain nombre de manifestations scientifiques, parmi lesquelles :

- Le séminaire international de recherche sur le thème : « *La Francophonie face aux défis des droits de l'homme, de la paix et de la sécurité internationales* » (Lyon, 10 juillet 2018) ;
- La participation au jury du Prix Martine ENSTETT de l'OIF pour les droits de l'homme, Edition 2016 ;
- La tenue le 21 novembre 2013 d'une conférence sur le thème : « *Le rôle de la Francophonie dans la promotion de la diversité culturelle et la recherche de la paix* », conférence donnée par Madame Youma FALL, Directrice de la diversité et du développement culturel de l'OIF ;

C'est dans la continuité de ces activités se rapportant à l'action de la Francophonie que notre Chaire, la Chaire UNESCO « *Mémoire, Cultures et Interculturalité* », organise ce colloque international portant sur le positionnement de cette organisation internationale face aux défis actuels du terrorisme, au travers du cas spécifique des Etats de la région du Sahel en Afrique. Ce colloque international a la particularité de regrouper des experts civils et militaires, d'Afrique, d'Amérique du Nord et d'Europe, qui débattront pendant deux jours des principaux enjeux de la thématique susvisée.

L'un des objectifs de ce colloque est aussi, par ailleurs, de sensibiliser les jeunes chercheurs aux grands défis et aux enjeux majeurs de la mondialisation, de la gouvernance mondiale et du multilatéralisme aujourd'hui. Dans cette optique, sont ainsi prioritairement mobilisés les membres du Cercle des doctorants (CERDOC), l'une des structures spécialisées de notre Chaire UNESCO et dont les membres sont pour l'essentiel issus du monde francophone.

Plus fondamentalement encore, il s'agit pour la Chaire UNESCO « *Mémoire, Cultures et Interculturalité* », de par le mandat qui lui est conféré et la vision qui est la sienne en tant qu'institution universitaire de recherche scientifique, de proposer une lecture, une analyse et une compréhension rationnelles du phénomène terroriste. Une telle approche, mettant en présence des acteurs de terrain et des universitaires, des experts civils et militaires, etc., permettra de débattre de la question du terrorisme dans toute sa complexité, tant du point de vue de son développement que par rapport à l'action légitime et concertée des Etats en vue de son éradication.

Une telle approche permettra également de dé-essentialiser le débat et de récuser la thèse selon laquelle le terrorisme serait l'expression même du « choc des civilisations » théorisé par Samuel Huntington il y a un peu plus de deux décennies et qui est toujours d'actualité⁵.

Outre les étudiants des masters, dont ceux de l'Institut des droits de l'homme de Lyon (IDHL) et les doctorants du CERDOC, ce séminaire est aussi principalement destiné aux professions judiciaires (magistrats, avocats, officiers de police judiciaire, etc.), aux élèves avocats et autres candidats aux concours administratifs. Il s'agit pour notre Chaire de contribuer à une connaissance juste et à une visibilité de la Francophonie ainsi qu'à une meilleure lisibilité de ses actions.



⁵ HUNTINGTON S., *Le choc des civilisations*, Paris, Odile Jacob, 1997 & 2000.

PROGRAMME

Accueil des participants-Café
13h30-14h

PREMIERE JOURNEE

Jeudi 21 mars 2019 (de 13h30 à 18h30)

Amphithéâtre Alain MERIEUX (A027)

Ouverture des travaux
14h00-14h30

Présidence :

Roger Koussetogue KOUDE, *Maître de conférences* (HDR)
Titulaire de la Chaire UNESCO « *Mémoire, Cultures et Interculturalité* »
Université catholique de Lyon (UCLY)
Lyon - France

Thierry MAGNIN, *Professeur*
Recteur de l'Université catholique de Lyon (UCLY)
Lyon - France

Roger Koussetogue KOUDE, *Maître de conférences* (HDR)
Titulaire de la Chaire UNESCO « *Mémoire, Cultures et Interculturalité* »
Université catholique de Lyon (UCLY)
Lyon - France

Son Excellence Louise MUSHIKIWABO (représentée), *Diplomate*
Secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)
Paris - France

Conférence inaugurale
14h30-15h00

Thème : « Le terrorisme dans le Sahel : une menace à la paix et à la sécurité au cœur de l'espace francophone africain »

Conférencier :

Son Excellence Pierre BUYOYA, *Diplomate*
Président de la République du Burundi (de 1987 à 1993, puis de 1996 à 2003)
Haut Représentant de l'Union africaine (UA) pour le Mali et le Sahel
Chef de la Mission de l'Union africaine pour le Sahel et le Mali (MISAHEL)
Bamako - Mali

Premier panel**La contribution des acteurs francophones et internationaux à la lutte contre le terrorisme dans le Sahel****A. Première partie****15h00-16h30****Présidence :**

Pascale BOUCAUD, *Professeur*
Doyen de la Faculté de Droit, sciences économiques et sociales (FDSES)
Université catholique de Lyon (UCLY)
Lyon - France

1. « Les enjeux de la lutte contre le terrorisme dans le Sahel »

David CUMIN, *Professeur*
Directeur du Centre lyonnais d'études sur la sécurité et la défense (CLESID)
Université Jean Moulin Lyon 3
Lyon - France

2. « Au-delà de la lutte contre le terrorisme : la problématique de l'Etat de droit et de la démocratie dans les Etats du Sahel et en Afrique francophone »

Joseph MAILA, *Professeur*
École supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC)
Directeur de la Prospective du Ministère français des Affaires étrangères
Paris - France

Pause-café**16h30-17h00****A. Deuxième partie****17h-18h30****Présidence :**

Louis-Daniel MUKA TSHIBENDE, *Maître de conférences*
Directeur-adjoint de la Faculté de Droit
Université catholique de Lyon (UCLY)
Lyon - France

1. « La contribution de la Mission multidimensionnelle des Nations Unies pour la stabilisation du Mali (MUNISMA) au maintien de la paix et à la lutte contre le terrorisme au Mali »

Théophile NGAPA, *Avocat*
Expert Consultant & Membre d'APED International
La Rochelle - France

2. « **La contribution du Tchad à la lutte contre le terrorisme dans le Sahel** »

Lieutenant-Colonel Beh Félix YANGMARGUE

Directeur de Cabinet du Chef d'Etat-Major général de (CEMGA) des armées du Tchad
N'djaména - Tchad

3. « **La contribution de la France à la lutte contre le terrorisme dans le Sahel** »

Jean-Paul JOUBERT, *Professeur*

Ancien Directeur du Centre lyonnais d'études sur la sécurité et la défense (CLESID)

Université Jean Moulin Lyon 3

Lyon - France

Deuxième Journée

Vendredi 22 mars 2019 (de 9h00 à 18h30)

Matinée

Amphithéâtre ALAIN MERIEUX (A027)

Deuxième panel

Les stratégies sécuritaires face aux défis du terrorisme dans le Sahel

9h00-10h30

Présidence :

Isabelle LAGARDE

Direction de l'Attractivité et des Relations Internationales

Métropole de Lyon & Ville de Lyon

Lyon - France

1. « **Les stratégies sécuritaires nationales face aux défis du terrorisme dans le Sahel : l'exemple du Mali** »

Ibrahima DIALLO, *Inspecteur Général de Police*

Directeur National de la Réforme du Secteur de la Sécurité au Mali

Bamako - Mali

2. « **L'action sécuritaire transnationale face aux défis du terrorisme : l'exemple des Etats du G5 Sahel** »

Lieutenant-Colonel Beh Félix YANGMARGUE

Directeur de Cabinet du Chef d'Etat-Major général de (CEMGA) des armées du Tchad

N'djaména - Tchad

3. « **Terrorisme et lutte antiterroriste dans le bassin du Lac Tchad : le cas de Boko Haram** »

Mutoy MUBIALA, *Juriste*

Ancien Haut-Fonctionnaire au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCNUDH)

Genève - Suisse

4. « L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) face aux défis de l'insécurité dans le Sahel et en Afrique francophone »

Jean-Paul JOUBERT, *Professeur*

Ancien Directeur du Centre lyonnais d'études sur la sécurité et la défense (CLESID)

Université Jean Moulin Lyon 3

Lyon - France

Troisième panel

Les stratégies judiciaires de lutte contre le terrorisme dans le Sahel et leurs implications pratiques

10h30-12h00

Présidence :

Carine COPAIN-HERITIER, *Maître de conférences*

Directrice pédagogique à la Faculté de Droit

Université catholique de Lyon (UCLY)

Lyon - France

1. « Les évolutions pénales en rapport avec les défis du terrorisme dans le Sahel »

Théophile NGAPA, *Avocat*

Expert Consultant & Membre d'APED International

La Rochelle - France

2. « Les garanties judiciaires, le respect des droits de l'homme et de l'Etat de droit dans l'espace sahélien face aux défis du terrorisme »

Seydou DOUMBIA, *Avocat*

Avocat au Barreau du Mali et auprès des juridictions pénales internationales (ex. TPIR & CPI)

Président d'Avocats Sans Frontières Mali (ASF-M)

Bamako - Mali

3. « L'Etat de droit et la lutte contre l'impunité des crimes internationaux dans le Sahel : le cas du Mali »

Bureau du Procureur de la Cour pénale internationale (CPI)

La Haye - Pays-Bas

Après-midi

Amphithéâtre Jacques BARROT (A102)

Quatrième panel

Les stratégies de prévention du terrorisme et de déradicalisation

14h-15h30

Présidence :

André S. DIZDAREVIC, *Maître de conférences*

Directeur de l'Institut des droits de l'homme de Lyon (IDHL)

Université catholique de Lyon (UCLY)

Lyon - France

1. « La prévention structurelle du terrorisme dans le Sahel »

Seydou DOUMBIA, *Avocat*

Avocat au Barreau du Mali et auprès des juridictions pénales internationales (ex. TPIR & CPI)
Président d'Avocats Sans Frontières Mali (ASF-M)
Bamako - Mali

2. « Les villes/villages africains responsables : une stratégie de prévention du terrorisme et de la criminalité organisée »

Général Jean-Pierre MEYER
Président du Cercle K2
Ancien Chef d'Etat-major du Commandement français à Sarajevo (Bosnie-Herzégovine)
Ancien Commandant en Second des Forces multinationales en Bosnie-Herzégovine
Lyon - France

3. « La problématique du terrorisme et de la déradicalisation »

Maria MOURANI, *Criminologue & Sociologue*
Représentante du Gouvernement du Québec -
Délégation permanente du Canada auprès de l'UNESCO (2017-2018)
Présidente de Mourani-Criminologie
Montréal - Québec
Canada

Cinquième panel

**Au-delà de la lutte contre le terrorisme et des stratégies y relatives :
La problématique de la démocratie et de la gouvernance dans les Etats du Sahel et en
Afrique francophone
15h30-16h30**

Présidence :

Stéphane DOUMBE-BILLE, *Professeur*
Directeur du Centre de droit international (CDI)
Université Jean Moulin Lyon 3
Lyon - France

1. « Les défis de protection des droits de l'homme dans un contexte de lutte contre le terrorisme et de fragilité : le cas du Mali »

Guillaume NGEFA, *Magistrat*
Représentant du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) au Mali
Bamako - Mali

2. « Censure et autocensure : les restrictions de la liberté de la presse liées au risque terroriste dans les Etats du Sahel en Afrique francophone »

Christine COGNAT, *Journaliste*
Présidente de Reporters Solidaires
Lyon - France

Pause-café

16h30-17h

Conférence finale

17h-17h45

Présidence :

Georges EID, *Maître de conférences*
Institut des Sciences de la Famille (ISF)
Université catholique de Lyon (UCLY)
Lyon – France

Thème : « Au-delà de l'action contre le terrorisme : la problématique de la gouvernance et du développement dans les Etats du Sahel et en Afrique francophone »

Conférencier :

Guillaume NGEFA, *Magistrat*
Représentant du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) au Mali
Bamako – Mali

Clôture du colloque

17h45-18h15

Présidence :

Dominique VINAY, *Maître de conférences*
Doyen de la Faculté des Lettres et Langues
Université catholique de Lyon (UCLY)
Lyon - France

Franck VIOLET, *Professeur*

Directeur des Relations internationales
Directeur du Laboratoire de recherche sur la personne (LRP)
Université catholique de Lyon (UCLY)
Lyon – France

Pascale BOUCAUD, *Professeur*

Doyen de la Faculté de Droit, sciences économiques et sociales (FDSES)
Université catholique de Lyon (UCLY)
Lyon - France

Roger Koussetogue KOUDE, *Maître de conférences (HDR)*

Titulaire de la Chaire UNESCO « *Mémoire, Cultures et Interculturalité* »
Université catholique de Lyon (UCLY)
Lyon - France



COMITE SCIENTIFIQUE

Sous le Haut patronage de Son Excellence Madame Louise
MUSHIKWABO, Secrétaire générale de l'Organisation
internationale de la Francophonie (OIF)

Direction scientifique

Roger Koussetogue KOUDE, *Maître de conférences (HDR)*
Titulaire de la Chaire UNESCO « *Mémoire, Cultures et Interculturalité* »
Université catholique de Lyon (UCLY)
Lyon - France

Membres

Pascale BOUCAUD, *Professeur*
Doyen de la Faculté de Droit, sciences économiques et sociales (FDSES)
Université catholique de Lyon (UCLY)
Lyon - France

Christine COGNAT, *Journaliste*
Présidente de Reporters Solidaires
Lyon - France

David CUMIN, *Professeur*
Directeur du Centre lyonnais d'études sur la sécurité et la défense (CLESID)
Université Jean Moulin Lyon 3
Lyon - France

Ibrahima DIALLO, *Inspecteur Général de Police*
Directeur National de la Réforme du Secteur de la Sécurité au Mali
Bamako - Mali

Stéphane DOUMBE-BILLE, *Professeur*
Directeur du Centre de droit international (CDI)
Université Jean Moulin Lyon 3
Lyon - France

Seydou DOUMBIA, *Avocat*

Avocat au Barreau du Mali et auprès des juridictions pénales internationales (ex. TPIR & CPI)
Président d'Avocats Sans Frontières Mali (ASF-M)
Bamako - Mali

Georges EID, *Maître de conférences*

Institut des Sciences de la Famille (ISF)
Université catholique de Lyon (UCLY)
Lyon - France

Catherine MAIA, *Professeur*

Universidade Lusófona do Porto
Porto - Portugal

Joseph MAILA, *Professeur*

École supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC)
Directeur de la Prospective du Ministère français des Affaires étrangères
Paris - France

Maria MOURANI, *Criminologue & Sociologue*

Représentante du Gouvernement du Québec -
Délégation permanente du Canada auprès de l'UNESCO (2017-2018)
Présidente de Mourani-Criminologie
Montréal - Québec
Canada

Mutoy MUBIALA, *Juriste*

Ancien Haut Fonctionnaire au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
(HCDUDH)
Genève - Suisse

Oumarou NAREY, *Professeur*

Université Abdou Moumouni de Niamey
Vice-Président de la Cour constitutionnelle du Niger
Niamey - Niger

Guillaume NGEFA, *Magistrat*

Représentant du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDUDH) au
Mali
Bamako - Mali

Lieutenant-Colonel Félix Beh YANGMARGUE

Directeur de Cabinet du Chef d'Etat-Major général de (CEMGA) des armées du Tchad
N'djaména - Tchad



CONTACT

Chaire UNESCO « *Mémoire, Cultures et Interculturalité* »

10, Place des Archives
69288 - Lyon Cedex 02
Courriel : chaireunesco@univ-catholyon.fr
Site Web : <http://chaireunesco.uclv.fr/>

NOTA BENE :

**Ouvert au public : inscription souhaitée, en ligne sur le site web
de la Chaire UNESCO : <http://chaireunesco.uclv.fr/>**

